

Arçon de demain

■ Le Sentier des Côtes

Le dossier avance et le projet final devrait être choisi prochainement. Il pourrait être couplé à la sécurisation du virage de la grande rue à hauteur de la rue du Général Marguet.

Bernard Laithier

■ Ancienne école de la Chauz

La toiture de l'ancienne école est dégradée et depuis quelques hivers nous avons dû pallier à quelques désagréments subits par les locataires.

A l'occasion de sa rénovation, qui nous apparaît indispensable pour préserver notre patrimoine immobilier, nous envisageons d'aménager les combles qui pourraient faire place à un appartement d'une soixantaine de m². L'étude a été lancée et la réalisation pourrait voir le jour au printemps 2011. Les travaux seraient autofinancés par les loyers.

Fabrice Pérignon

■ Recensement de la population 2010

La commune d'Arçon va faire l'objet d'un prochain recensement de sa population du 21 janvier au 20 février prochain, le dernier ayant eu lieu en 2005. La population de la commune au 1^{er} janvier 2010 s'établit à 777 habitants. Vous serez contactés par l'un des deux agents recenseurs retenus, à savoir MM Gérard Ponçot et Laurent Guinchard. Réservez-leur le meilleur accueil. Résidents d'Arçon et munis d'une carte officielle, faites d'ores et déjà connaissance avec eux (photos en page 1).

Bernard Laithier

Urgences : 112

- Pompiers : 18 ou 112
- SAMU : 15 ou 112
- Médecin de garde nuit, week-end et jours fériés : 3966
- Pharmacie de garde week-end et jours fériés : 03 81 38 51 10 (police de Pontarlier)
- Centre anti-poison de Strasbourg : 03 88 37 37 37
- Gendarmerie : 17 (ou Pontarlier : 03 81 39 06 60)
- EDF sécurité : 0 810 333 025

■ Dates à retenir

janvier

- **Cérémonie vœux du maire vendredi 8 janvier**, salle des fêtes à 20 heures.
- **Sortie en raquettes et ski de fond** organisée par le club VTT **vendredi 15 janvier**. Départ 19 h 30 sur le site de la Perdrix à Hauterive (voir article p. 1).
- **Assemblée Générale du club de l'amitié jeudi 21 janvier** à 12 heures. Accompagnée du traditionnel repas annuel, à la salle des Fêtes. Inscription au repas auprès du Président Bernard HENRIET.
- **Théâtre les 23 et 24 janvier** respectivement à 20 h 30 et 18 h au théâtre Bernard Blier à Pontarlier, la Compagnie des «Fortes Têtes» reprendra la pièce «Le carton» au profit d'œuvres humanitaires.
- **Réunion publique vendredi 29 janvier** à 20 h, concernant le tri des ordures ménagères, à la salle des fêtes.

février

- **Théâtre samedi 6 février à 20 h 30**, salle des fêtes à Arçon. La Compagnie des «Fortes Têtes» présente sa nouvelle pièce «Un petit jeu sans conséquence», comédie douce-amère. Au cours d'une réunion de famille Claire décide de faire croire que Bruno et elle se séparent. Les réactions sont plutôt inattendues, ce qui devait être juste «un petit jeu sans conséquences» s'avère un jeu dangereux. (Egalement les 20 et 21 février au théâtre Bernard Blier à Pontarlier).

février (suite)

- **50^e anniversaire du décès de Pierre Maugain**, tué en Algérie à l'occasion d'une opération militaire. **Dimanche 7 février**. Messe à 10 h suivie du dépôt d'une gerbe devant le monument aux morts à 11 h, en présence de la famille du défunt dont le fils unique. Un verre de l'amitié sera servi à la salle des fêtes.
- **Spectacle pour enfants «La légende de Kiutu» vendredi 12 février** à 20 h, salle des fêtes. Entrée libre.
- **Tournoi de tarot** organisé par les anciens combattants d'Afrique du Nord (AFN). **Dimanche 14 février** à partir de 14 h, salle des fêtes.
- **Souper-dansant du foot samedi 20 février** à partir de 20 h, à la salle des fêtes.
- **BIATHLON CHALLENGE Sprint et Poursuite samedi 20 et dimanche 21 février**, au stade Florence Baverel à Arçon.

mars

- **Banquet des classes «5» et «0» samedi 6 mars** salle des fêtes.
- **Elections des conseillers régionaux les dimanches 14 et 21 mars.**

État civil

Naissances

HENRIET Evanna, 2^e enfant, fille de Florent et Solène RAMAGE, née le 17 décembre 2009 à Pontarlier.

Décès

RAGUIN Simone veuve LHOMME Roger, décédée le 17 octobre 2009 à Pontarlier.

POURCHET Bernard, prêtre, décédé le 5 janvier 2010 à Besançon. Enterrement à Arçon le 8 janvier à 14h30. La rédaction présente ses sincères condoléances à ses frères et ses sœurs.

Mairie d'Arçon
2 rue des Tilleuls • 25300 ARÇON
Tél./fax 03 81 46 27 21



n° 8 • JANV.-MARS 2010

Le mot du maire

*Chers Cailleuses et Cailleux, L'équipe municipale vous convie aux traditionnels **VŒUX du maire qui auront lieu vendredi 8 janvier à 20 heures à la salle des fêtes; nous fêterons en même temps l'Epiphanie. Dès à présent, nous vous souhaitons une bonne année 2010, de santé et de réussite dans vos entreprises. Soyez assurés que nous continuerons à œuvrer pour la collectivité dans le respect de chacun.***

Bernard Laithier



Nos agents pour le **recensement 2010** : Gérard Ponçot et Laurent Guinchard (voir en page 4)

Infos utiles

Mairie d'Arçon

- Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Fermeture le mercredi après-midi
- Tél. / fax 03 81 46 27 21

Déchetterie

Maisons-du-Bois / Lièvreumont (Horaires d'hiver du 1^{er} octobre au 30 mai)

- mercredi : 14 h à 17 h
- samedi : 9 h à 12 h

Les membres du conseil municipal se tiennent à votre disposition sur simple demande, adressée au secrétariat de mairie.

TÉLÉTHON le 5 décembre 2009

Celui-ci s'est bien déroulé. Notre chanteur Cédric Bourgeois a fait une très bonne prestation en représentant Arçon avec une chanson d'Obispo pendant le repas spectacle du vendredi soir. C'est Maisons-du-Bois / Lièvreumont qui est sorti vainqueur.

Adeline Giquel (Dance Attitude) en un temps record, nous a préparé une chorégraphie sur le thème de Grease (John Travolta), interprétée par nos jeunes : Candice, Audrey, Valérienne, Camille, Zakaria, Dimitri, Clémence et Ludivine. Ils sont passés sur scène le samedi à 20h dans une salle comble et survoltée. Encore bravo !!

Le stand des tartines a remporté un énorme succès, la recette est évaluée à 3.700€. Les frais s'élèvent à 231€, dont une facture de 101€ réglée par la caisse centrale du Téléthon et le solde par le don des associations d'Arçon (15€ chacune); il reste 35€ au comité du téléthon.

1.178€ ont été récoltés grâce à la vente des tickets de tombola et des

calendriers. Au final le résultat net est de 4.647€

Merci pour la générosité des habitants d'Arçon, à tous les bénévoles pour leur participation et pour les gestes de solidarité des associations.

Pour l'année 2010 Arçon-Bugny réunis assureront le spectacle. Une réunion publique sera prochainement programmée, nous vous attendons nombreux.

Je vous souhaite à tous un très bon début d'année.

Gérard Rognon



La vie de nos associations

■ Sortie raquettes et ski de fond

Le club «Arçon VTT» organise une sortie raquettes et ski de fond le vendredi 15 janvier. Rendez-vous à partir de 19 heures sur le site de la Perdrix à Hauterive, départ à 19 H 30.

Cette sortie sera suivie d'un repas au chalet situé au départ des pistes. Au menu : soupe aux poix, tartiflette, mandarine, gâteaux de ménage et café. Tarif 15 € boissons comprises (10 € jusqu'à 16 ans). Locations des raquettes : 5 € la paire.

Nous vous attendons nombreux, nombre de places limité à 80 personnes, bonne ambiance garantie. En cas de manque de neige, la sortie raquettes sera remplacée par une marche nocturne.

Jean-Michel Delacroix

Renseignements et inscriptions auprès de David Ugolini
4, rue du Champ Neuf. Tél: 03 81 46 71 38

Les anciens... déjeunent !

Comme chaque année, la commune conviait ses anciens à partager un repas de fin d'année dans la salle des fêtes. Ce 7 novembre 2009, soixante-dix repas étaient servis et dégustés dans la bonne humeur, certains «exilés» étant revenus un instant se plonger près de leurs racines. L'inoxydable Jean Lecomte a assuré l'animation de l'après-midi. Merci à lui ainsi qu'aux jeunes du village qui ont participé au service en compagnie d'élus. D'ores et déjà rendez-vous est pris pour l'année prochaine.



Un 11 novembre «clément»

Il incombait à la commune d'Arçon d'organiser cette année la cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918 qui mettait un terme à la «Grande Guerre». Après le traditionnel office religieux, se retrouvaient devant le monument aux morts la section des anciens combattants du secteur de Montbenoît regroupant les communes d'Hauterive, Ville-du-Pont, La Longeville, Montbenoît, Montflovin, Arçon et Lièvremon/Maisons-du-Bois, ainsi qu'un détachement militaire du 18^e régiment du Génie basé à Besançon. La cérémonie devant le monument aux morts était orchestrée par la «Perce-oreilles», musique d'Arçon, tandis que les enfants de l'école entonnaient une vibrante «Marseillaise». Au terme de cette cérémonie qui regroupait une nombreuse assistance, la commune offrait le verre de l'amitié, puis les anciens combattants partageaient le déjeuner à l'Hôtel du Pont où quatre-vingt-cinq couverts étaient dressés. Belle cérémonie qui eut le privilège de bénéficier de conditions météorologiques clémentes.

Bernard Laithier



Arçon d'hier / La communauté du Sauget

Dans cette communauté, trois villages se distinguent : Arçon, que nous allons évoquer, Lièvremon et Les Allemands (les Alliés) que nous verrons dans le prochain numéro.

Le village d'Arçon remonte à une haute antiquité. Progressivement par de multiples dons que font les chevaliers pour le remède de leur âme et de celles de leurs aïeux, l'abbaye obtient de plus en plus de possession à Arçon. Ainsi par tous les documents fournis par l'histoire, on voit que plusieurs personnes avaient des possessions à Arçon et que ce village avait fait partie des domaines de la maison de Joux.

Comme l'abbaye de Montbenoît avait déjà quelques biens dans ce village, il était évident que, dans ses intérêts, elle achète la partie de la seigneurie qui appartenait à la maison de Joux ; certains auteurs avancent la date de 1322 tandis que le document qui ratifie cette vente est de 1332. Arçon, qui jusqu'à cette date était peuplé d'hommes serviles, voit le statut de ses habitants s'adoucir. La domination du monastère était beaucoup plus indulgente que celle des barons. L'abbaye de Montbenoît délivra ainsi les habitants de leurs conditions serviles pour leur accorder le statut de mainmortable.

La seconde acquisition que fit l'abbaye est de 1330, Jean de Blonay et Jacquette de Joux, son épouse, abandonnent quatre livres estevanantes et sept quartiers d'avoine, qu'ils percevaient sur les sujets de Montbenoît en ce village.

Les seigneurs de Joux qui tenaient à conserver la haute justice dans leurs attributions se réservaient le droit d'exécution des différents arrêts criminels rendus par les juges de l'abbaye.

Bien qu'à partir de cette date, 1330, Arçon fit partie du Sauget, la localité ne fut pas toujours traitée avec autant d'avantages que les autres villages. Le coutumier du saugeais et certains documents nous en fournissent la preuve. Dans la pratique agricole, que ce soit pour l'élevage ou les cultures, Arçon fait toujours exception aux règles établies par le Sauget. Par le document du 8 décembre 1428, Arçon est considéré comme une communauté à part. Grâce à l'article 70 du coutumier, nous constatons que le village d'Arçon n'élit pas de prud'homme.

Dans le domaine des impôts, Arçon se distingue aussi du reste du Sauget. Alors que la dîme est prélevée dans le Sauget à la quatorzième gerbe, elle l'est à la onzième gerbe à Arçon. Ainsi le qualificatif de «village défavorisé» se trouve justifié. Sur le plan paroissial, Arçon dépendait de la paroisse de Doubs. L'éloignement de l'église où se trouvait ce village, présentait de grandes difficultés surtout pour les infirmes, les enfants et les vieillards. Ainsi le vœu le plus ardent des habitants d'Arçon était d'avoir une église paroissiale dans leur village. Grâce à de multiples dons, une chapelle fut érigée en 1486. En 1683, un vicaire est affecté à résidence, mais ses actes sont enregistrés à Doubs. Il faudra attendre le 12 avril 1710, pour voir la paroisse créée ; son premier prêtre sera Jacques-François GERARD originaire de Vuillafans. Quant à l'église «Notre-Dame de l'Assomption», elle sera édifiée en 1830 sur les plans des architectes Painchaux et Pompée.

Bernard Laithier

Arçon d'aujourd'hui

■ Internet : nouvel opérateur

Un second opérateur, le couple NUMEO-R'LAN, exploite le réseau qui nous appartient. Depuis un mois maintenant, les débits proposés 3 Mg en descendant (réception) et 2 Mg en montant (émission) sont tenus et il semblerait que le téléphone associé à ces débits fonctionne bien aussi. Nous pouvons dire qu'aujourd'hui Arçon dispose du haut débit.

Bernard Laithier

■ Mode de financement des Ordures Ménagères (OM)

Nous vous avons déjà entretenus du changement que nous allons connaître à compter du 1^{er} janvier 2010, en matière de «financement des Ordures Ménagères» (OM).

La redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères qui est mise en place, est une première étape qui était devenue indispensable pour responsabiliser les producteurs de déchets. Le coût des traitements étant de plus en plus élevé, il nous appartient sinon de les faire baisser, au moins de les freiner. Le «Grenelle de l'Environnement» a déjà prévu qu'à partir de 2012, il nous faudrait faire baisser le volume de nos déchets. Pour nous à la campagne, c'est

réalisable à moindre frais. Lorsqu'on a la chance d'habiter en maison individuelle, le compost doit être une solution. Pour l'avoir moi-même expérimenté, c'est 30 % de déchets ménagers en moins.

Dans les années à venir nous serons conduits, après avoir fait baisser les volumes de nos déchets, à les trier avec soin à la source afin de faire baisser les coûts de ce tri en usine. Il s'agit de mesures incitatives au tri. Une réunion publique se tiendra le vendredi 29 janvier 2010 à 20 heures à la salle des fêtes, vous y obtiendrez tous les renseignements utiles. Je sais pouvoir compter sur vous, à très bientôt donc à cette réunion.

Bernard Laithier

■ Décompte et des gouttes

Pour les consommations de l'année 2010, le coût de l'eau et de l'assainissement se décompose ainsi :

- Le coût de l'eau passe de 0,72 à 0,76 €/m³ augmenté de la redevance pollution domestique à 0,19 €.
- Le coût de l'assainissement passe de 1 à 1,03 €/m³ auquel il convient d'ajouter la redevance de modernisation des réseaux 0,13 €.

Le prix du m³ d'eau à Arçon est donc de : 2,11 € HT le m³ (soit 2,17 € TTC).

Fabrice Pérignon

La vie de nos associations

■ De la belle ouvrage... et en chœur !

OYE OYE braves gens... voici des nouvelles de votre chorale.

Eh oui ! La Sittelle est allée étrenner sa nouvelle tenue, en allant exporter ses «coins-coins» jusque dans le territoire de Belfort, invitée par «Accroche-cœur», chorale de Beaucourt. Le voyage s'est fait en car, en passant par le marché de Noël de Montbéliard. Après quelques vins chauds, macarons et têtes de chocolat (hein Milo...), nous avons attaqué notre concert par un froid de canard, avec entrain, bonne humeur et... sans fausse note. Prestation réussie, si j'en crois la mine réjouie de notre chef qui évoluait sur ses terres ainsi que les nombreux applaudissements que nous avons reçus. A la prochaine dans le Cailieu, mais notez dès à présent que nous nous produisons en l'église d'Arçon le samedi 24 avril 2010. Réservez votre soirée.

Guy Delmi



La Sittelle, lors du concert à Beaucourt le 12 décembre 2009.

C'est bien fait ! Antre du bienfait, «Massages du Monde» a ouvert ses portes !

Envie d'une pause, d'un moment de détente? Depuis le 1^{er} septembre, vous pouvez découvrir six sortes de «Massages-Relaxation-Bien-être» provenant des quatre coins du monde.

Massages effectués avec huiles essentielles 100% bio ou à la bougie, le tout dans une ambiance très «zen». Bons-cadeaux également disponibles.

Séverine Laithier 9 rue du Bois de l'Oie à Arçon
Tél. 03 81 39 19 77 et 06 43 43 38 50

Dernière minute Secondez-nous !

La rédaction du Cailieu vous rappelle que ses colonnes vous sont ouvertes, que la parution du bulletin municipal est trimestrielle, en principe en fin de première semaine des mois de janvier, avril, juillet et octobre. Le bouclage du journal est réalisé une quinzaine de jours avant sa parution.

Dans chaque numéro nous relatons les événements qui se sont déroulés au cours du trimestre passé. Nous vous invitons donc à profiter de nos colonnes pour nous informer des manifestations à venir au cours du trimestre suivant.

Le Comité de rédaction.

Vos papiers s'il vous plaît et... merci !

L'Association des parents d'élèves vous fait savoir que la collecte des papiers reprendra dès janvier 2010. Comme par le passé, vous pourrez déposer vos papiers le dernier samedi de chaque mois au bûcher de l'école de 9 à 12 heures. Rendez-vous donc dès samedi 30 janvier 2010.

Par ailleurs, l'association souhaite remercier tous ceux et celles qui ont participé de près ou de loin au Marché de Noël 2009 du 12 décembre dernier. Grâce à vous, l'association pourra financer les projets de sorties pédagogiques ou sportives 2010 de vos enfants.

Christophe Bouriot